

BAREME DES PRESTATIONS SOGEM

SYNDIC COPROPRIETE

I- PRESTATIONS PARTICULIERES		
Assemblée Générale supplémentaire Préparation, Convocation et Tenue de l'AGS ;	15.00€ HT/lot + vacation horaire	18.00€ TTC/lot + vacation horaire
Conseil Syndical supplémentaire Organisation et tenue (entre 9h et 19h) ;	Forfait 150.00€ et au-delà à la vacation horaire	Forfait 180€ et au- delà à la vacation horaire
Visite supplémentaire de la Copropriété	A la vacation horaire	
II- PRESTATIONS RELATIVES AU REGLEMENT DE LA COPROPRIETE		
Etablissement ou Modification du règlement de Copropriété.	A la vacation horaire	
Publication de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété ou modifications apportées à ces actes.	Offert sauf débours des divers prestataires	
III- PRESTATIONS GESTION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE RELATIVES AUX SINISTRES		
Déplacement sur les lieux.	A la vacation horaire	
Prise de mesures conservatoires.	A la vacation horaire	
Suivi du dossier auprès de l'assureur.	A la vacation horaire	
IV- PRESTATIONS RELATIVES AUX LITIGES ET CONTENTIEUX (hors frais de recouvrement visés au VI)		
Mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée AR.	30.00€ HT	36.00€ TTC
Constitution du dossier transmis à l'avocat, à l'huissier de justice ou à l'assureur protection juridique.	450.00€ HT	540.00€ TTC
Suivi du dossier transmis à l'avocat.	A la vacation horaire	
V- AUTRES FRAIS		
Diligences spécifiques liées à la préparation d'acquisition ou de disposition des parties communes.	A la vacation horaire	
Reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s), non approuvé(s) ou non réparti(s) (changement de syndic).	A la vacation horaire	
La représentation du Syndicat aux Assemblées Générales d'une structure extérieure (syndicat secondaire, union de syndicats, association syndicale libre) créée en cours de mandat ainsi qu'aux Assemblée Générale supplémentaires de ces mêmes structures, si elles existaient antérieurement à la signature du contrat de syndic.	A la vacation horaire	
Constitution et suivi dossier emprunt souscrit au nom du Syndicat.	10.00€ HT/lot	12.00€ TTC/lot
Constitution et suivi dossier subvention accordée au Syndicat.	15.00€ HT/lot	18.00€ TTC/lot
Immatriculation initiale du Syndicat.	A la vacation	
VI- FRAIS ET HONORAIRES IMPUTABLES AUX SEULS COPROPRIETAIRES		
Frais de recouvrement		
Mise en demeure par lettre recommandée avec AR ;	25.00€ HT	30.00€ TTC
Relance après mise en demeure ;	20.00€ HT	24.00€ TTC
Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé ;	150.00€ HT	180.00€ TTC
Frais de constitution d'hypothèque ;	150.00€ HT	180.00€ TTC
Frais de mainlevée d'hypothèque ;	Offert sauf débours des tiers	
Dépôt d'une requête en injonction de payer ;	150.00€ HT	180.00€ TTC
Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice (uniquement en cas de diligences exceptionnelles) ;	100.00€ HT	120.00€ TTC
Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles) ;	A la Vacation horaire	
Frais et honoraires liés aux mutations		
Etablissement du pré-état daté ;		
Etablissement de l'état daté ;	316.67€ HT	380.00€ TTC
Opposition sur mutation (art. 20-I de la loi du 10 juillet 1965) ;	60.00€ HT + Débours tiers intervenants	72.00€ TTC + Débours tiers intervenants
Délivrance du certificat prévus à l'art. 20-II de la loi du 10 juillet 1965 ;	Offert	
Frais de délivrance des documents sur support papier (art. 33 décret du 17 mars 1967 et R. 134-3 du Code de la Construction et de l'Habitat)		
Délivrance d'une copie du carnet d'entretien ;	10.00€ HT	12.00€ TTC
Délivrance d'une copie des diagnostics techniques ;	10.00€ HT	12.00€ TTC
Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique individuel mentionné à l'art. R. 134-3 du Code de la Construction et de l'Habitat ;	80.00€ HT	96.00€ TTC
Délivrance aux copropriétaires d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de procès-verbal d'Assemblée Générale ainsi que des copie et annexes (hors notification effectuée en application de l'art.18 du décret du 17/07/67) ;	20.00€ HT	24.00€ TTC

***Vacation horaire de 75.00€ HT/heure, soit 90.00€ TTC/heure **Taux de TVA en vigueur 20%**